

Weicon GmbH

Date de révision: 28.10.2009

Révision-No.:

1,00

Métal Plastique HB 300 durcisseur

7619-0025

**1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise****Identification de la substance ou de la préparation**

Métal Plastique HB 300 durcisseur

**Désignation commerciale**

10450-1

**Utilisation de la substance/préparation**

Adhésif, colle / Agent de durcissement

**Identification de la société productrice****Fabricant**

Weicon GmbH

Königsberger Straße 255

D-48157 Münster

Téléphone: +49 (0) 251 9322 - 0

Téléfax: +49 (0) 251 9322 - 244

e-mail: info@weicon.de

Internet: www.weicon.de

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

**Fournisseur**

WEICON Inc.

20 Steckle Place, Unit 20

Kitchener, Ontario N2E 2C3

Téléphone: 519 896 5252

Téléfax: 519 896 5254

e-mail: info@weicon.ca

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0 11 49 178 433 74 34 (CONSULTANK Lutz Harder GmbH)

**2. Identification des dangers****Classification**

Indications de danger : Irritant

Phrases-R:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3. Composition/informations sur les composants****Caractérisation chimique ( Mélange )**

Durcisseur pour un adhésif à 2 composants.

Durcisseur d'un amine modifié.

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance	Quantité
68131-73-7	HEPA, amines, polyéthylène poly-	<2.5 %
111-40-0	3-azapentane-1,5-diamine, diéthylènetriamine	<2.5 %

**4. Premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### **Après inhalation**

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### **Après contact avec la peau**

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.

Ne pas employer de solvants ou de diluants.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### **Après contact avec les yeux**

Bien rincer à l'eau abondante pendant plusieurs minutes, y compris sous les paupières.

Traitement chez un ophtalmologiste.

#### **Après ingestion**

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler aussitôt un médecin.

#### **Indications pour le médecin**

En cas d'irritation des poumons, traiter d'abord avec de la Dexaméthasone en aérosol.

---

### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **Moyen d'extinction approprié**

Mousse stable aux alcools.

Produits extincteurs en poudre

Dioxyde de carbone

Brouillard d'eau

#### **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau

#### **Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

Oxyde d'azote ( NOx )

#### **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### **Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

### **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **Les précautions individuelles**

Mettre les personnes en sûreté.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

#### **Les précautions pour la protection de l'environnement**

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### **Les méthodes de nettoyage**

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

#### **Information supplémentaire**

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

---

### **7. Manipulation et stockage**

---

## **Manipulation**

### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Eviter la formation d'aérosol.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

### **Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Observer les règles générales de protection contre le feu.

## **Stockage**

### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### **Information supplémentaire**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes. Protéger du rayonnement direct du soleil.

Température de stockage recommandée: 20 °C.

Classe de stockage (VCI): 13

---

## **8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

### **Valeurs limites d'exposition**

#### **Contrôle de l'exposition professionnelle**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

#### **Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### **Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

#### **Protection des mains**

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes (60 minutes), Par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

#### **Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

#### **Protection de la peau**

Vêtement de protection

---

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

### **Informations générales**

L'état physique: Pâteux

Couleur: Gris

Odeur: D'amine

### **Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

Weicon GmbH

Date de révision: 28.10.2009

Révision-No.:

1,00

Métal Plastique HB 300 durcisseur

7619-0025

Testé selon la méthode

**Modification d'état**

Point d'éclair:	n.a.
Densité (à 20 °C):	2,78 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Insoluble
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	30000-40000 mPa·s

**10. Stabilité et réactivité****Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

**Matières à éviter**

Réagit au contact des acides.

**Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et dioxyde de carbone.

vapeurs/gaz corrosifs

De l'ammonia

**Information supplémentaire**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**11. Informations toxicologiques****Effets corrosifs et irritants**

Irritation dermique = Irritant      Lapin

Irritation des yeux = Irritant      Lapin

**Effets sensibilisants**

Sensibilisation de la peau (guinea pig): Sensibilisant

**12. Informations écologiques****Information supplémentaire**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**13. Considérations relatives à l'élimination****Élimination**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Si possible le recyclage est préférable l'élimination

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Manipuler des récipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

**14. Informations relatives au transport****Canadien TMD****Appellation réglementaire**

non réglementé

**Transport terrestre (ADR/RID)**

Weicon GmbH

Date de révision: 28.10.2009

Révision-No.:

1,00

Métal Plastique HB 300 durcisseur

7619-0025

---

**Nom d'expédition**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**Information supplémentaire**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

---

**15. Informations relatives à la réglementation**

**Réglementation canadienne**

**Inventaire LIS/LES**

Tous les composants sont sur la LIS.

**SIMDUT catégories**

SIMDUT: D2B

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.

---

**16. Autres informations**

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*